



# La Coopération des idées

REVUE D'ÉDUCATION SOCIALE

PARAISANT LE 1<sup>er</sup> ET LE 16 DE CHAQUE MOIS

Directeur : **G. DEHERME**



SOMMAIRE :

- G. DEHERME . . . . . *Le Premier Mai.*  
G. PERSIGOUT . . . . . « *Crise scolaire* » et « *Pouvoir spirituel* ».  
PAR TOUS . . . . . *Revue des Opinions, des Faits et des Idées.*  
G. DEHERME . . . . . } *Les Livres qui font penser.*  
HENRI MAZEL . . . . . }

---

Le Numéro : 0 fr. 25

PARIS

**BERNARD GRASSET, ÉDITEUR**

7, rue Cornelle, 7

LA

# Coopération des Idées

Revue bi-mensuelle d'Education Sociale

---

**ABONNEMENT** : un an, France : 4 francs ; Etranger : 6 francs

*Adresser toutes les communications concernant  
la Rédaction et l'Administration à*

**M. DEHERME, Directeur, à LA SEYNE (Var)**

---

## A NOS ABONNÉS

---

Ceux de nos abonnés qui seront avertis que leur abonnement est terminé sont priés de nous faire parvenir leur renouvellement pour s'éviter les frais de recouvrement.

Ceux qui ne désirent pas continuer leur abonnement sont priés de refuser au facteur le numéro qui suivra l'avertissement.

---

### L'UNION COOPÉRATIVE

est un journal bi-mensuel, édité par le Comité central de l'Union Coopérative des Sociétés françaises de Consommation. Il contient des articles, des études, des monographies, des renseignements, etc., sur la Coopération en France et à l'Etranger. — L'Union Coopérative doit être lue par tous ceux qui s'intéressent à la Coopération.

*Prix du numéro, 0 fr. 20 ; de l'abonnement annuel, 4 fr.*

*Etranger, 6 fr.*

Les abonnements sont reçus : 1, Rue Christine. — PARIS

---

### LE COURRIER DE LA PRESSE

21, Boulevard Montmartre, — PARIS

Directeur : **A. GALLOIS**

---

*Le Courrier de la Presse lit 6.000 journaux par jour*



# La Coopération des idées

## LE PREMIER MAI

---

Pour la vingtième fois, le prolétariat va chômer le 1<sup>er</sup> mai. Peut-être convient-il de rappeler succinctement les origines et le caractère de ce mouvement, lesquels ont été quelque peu obscurcis.

L'idée sentimentale d'une communion universelle des travailleurs est bien française. N'est-elle pas, à la fois, généreuse et féconde ?

Sans doute, la Fédération américaine du travail, en 1888, avait déjà fixé au 1<sup>er</sup> mai une grève générale pour la réduction de la journée de travail à huit heures ; mais c'est bien M. Raymond Lavigne, secrétaire du Conseil national de la Fédération des syndicats et groupements corporatifs et membre du Parti ouvrier guesdiste, qui proposa, au Congrès international socialiste de 1889, tenu rue Rochechouart, l'organisation d'une manifestation ouvrière universelle pour l'année suivante. Ce Congrès réunissait 400 délégués, dont 200 français, 81 allemands, 20 anglais, etc. A cause du précédent de la Fédération américaine du travail, on choisit la date du 1<sup>er</sup> mai ; mais ce ne fut qu'après la réussite du premier essai de 1890 qu'il fut décidé de renouveler tous les ans cette grandiose Fête du Labeur.





Elle devait être toute pacifique. Il s'agissait, en fait, par la formule simpliste et naïve des Trois-Huit, — huit heures de travail, huit heures de repos, huit heures de loisirs, — d'éveiller une opinion publique d'appui à la législation internationale du travail. Elle ne fut jamais troublée que par le gouvernement. Je rappellerai seulement qu'à Fourmies une fillette, qui chantait en agitant une branche de muguet, fut tuée par la fusillade de la troupe. Pourtant, avec son « mai » fleuri, elle ne menaçait point la précieuse existence de cet excellent ami d'Esterhazy qu'était le sous-préfet Isaac...

Après la corruption et le mensonge, le procédé de gouvernement préféré des politiciens est le trouble, la division et la peur. Ils se préoccupent donc toujours d'avoir quelque spectre à agiter.

En 1890, M. Constans régnait. C'était le tombeur du boulangisme, et l'on sait par quels moyens. Le prestige acquis ainsi s'épuisait. Pour durer, il lui fallait trouver autre chose. L'anticléricalisme n'était pas à point. Il fit croire à la révolution pour le 1<sup>er</sup> mai.

Cependant, les promoteurs de la manifestation disaient et redisaient sur tous les tons qu'elle était et devait rester pacifique. Ils en donnaient les raisons.

Dans *le Combat* du 24 avril 1890, Jules Guesde écrivait encore :

« Loin de chercher un conflit, ce que veulent — et exclusivement — les prolétaires parisiens, comme leurs frères des départements, c'est affirmer l'union de la France ouvrière avec l'univers ouvrier tout entier sur les mêmes revendications formulées simultanément dans tous les pays à production capitaliste.

« Notre unique but est d'établir, par une action commune, la communauté de volonté et d'efforts à laquelle est déjà arrivé le monde du travail, en marche vers un affranchissement qui s'impose pour le salut social.

« Et pour ne laisser subsister aucun doute sur le véritable sens de cette première mobilisation internationale des forces ouvrières, c'est la journée de huit heures qui a été à l'unanimité choisie pour objectif, c'est-à-dire la seule réforme qui puisse être utilement réalisée en régime bourgeois sans mettre en péril ce régime lui-même.

« La journée de huit heures, en effet, ne sera pas seulement mère de bien-être et de liberté pour la classe-forçat ; en réglementant une production effrénée qui multiplie les crises et en créant de nouveaux débouchés aux produits pour l'augmentation de la puissance de consommation ou d'achat des travailleurs, elle apporte un élément d'ordre, un répit, en tout cas, à la plus anarchique et plus convulsée des sociétés. »

Mais ce n'était point l'affaire de M. Constans. Par sa presse, par un déploiement formidable de police et d'armée, l'état de siège, il affola la bonne bourgeoisie parisienne. On crut au chambardement général. M. Constans passa, pendant quelques jours, pour le sauveur de la société. Voilà comment on fait durer un ministère parlementaire.

Naturellement, ses successeurs l'imitèrent. M. Clemenceau lui-même, en 1906, ne fit pas mieux, car c'est la perfection du genre.

C'est là toute l'histoire du 1<sup>er</sup> mai.

\*  
\*  
\*

Ce fut un élan brisé, — comme tant d'autres. Il n'est plus permis que de voter ou d'aller au cabaret. Or le sentiment était juste, l'idée était pratique.

En effet, avec l'abaissement nécessaire des barrières douanières, la facilité croissante des transports,

partant une concurrence industrielle et commerciale qui s'universalise, la plupart des questions ouvrières ne peuvent être résolues sans des ententes internationales. Nous avons déjà des accords internationaux relatifs aux accidents du travail. Les deux conférences internationales pour la protection ouvrière qui se sont tenues à Berne, en 1905 et en 1906, avaient pour but l'interdiction de l'emploi du phosphore blanc dans la fabrication des allumettes et du travail de nuit des femmes. C'est un commencement. Il est évident qu'une législation internationale du travail tend à s'élaborer.

Mais elle sera tournée, et donc sans effet, comme toute législation d'ailleurs, si elle n'est point soutenue par une opinion publique éclairée et organisée.

C'était en ce sens, précisément, que la Fête internationale du 1<sup>er</sup> mai pouvait agir efficacement. Des hommes d'État responsables l'eussent compris. Ils eussent favorisé un tel mouvement, dont l'initiative faisait tant d'honneur à la classe ouvrière française. Des politiciens n'y ont vu que ce qui gênait leurs opérations ou ce qu'ils en pouvaient tirer, avec leur ruse coutumière, pour se maintenir quelques instants de plus à la bonne place de la curée.

\*  
\*\*

Le caractère de cette manifestation annuelle s'est évidemment modifié. Il ne faut point que le peuple s'élève, ne fût-ce qu'un jour, au-dessus de sa misère. Il vote, cela le doit dispenser de vouloir. Il faut surtout l'empêcher de constituer aucune force sociale, qui, nécessairement, limiterait une anarchie qu'on exploite au mieux. Ainsi pensent nos maîtres radicaux-socialistes.



Devant l'annuelle panique bourgeoise, les ouvriers ont fini par prendre au sérieux le rôle de croquemitaine que nos ministres leur faisaient jouer. Et puis, la surenchère démagogique s'en est mêlée. Avec notre système électoral, on n'arrive au pouvoir, comme on ne s'y maintient, qu'en s'employant à abrutir le populaire. La grève générale a donc pris le pas sur les Trois-Huit. Cela remonte au Congrès de la Fédération des syndicats et corporations ouvrières, tenu à Marseille, en 1892, où notre ineffable Briand fit adopter cette résolution : « Le 1<sup>er</sup> mai doit être une date de consultation mondiale de tous les travailleurs, sans distinction de ceux qui se sont syndiqués et de ceux qui ne le sont pas, sur le principe de la grève universelle. »

\*  
\*\*

Mais que les capitalistes se rassurent là-dessus. Il n'est pas d'exemple qu'une révolution se soit produite à telle heure fixée d'avance, suivant tel plan établi. Toutes les tentatives de Blanqui, longuement méditées et préparées pourtant, ont piteusement échoué, et la Commune s'est faite sans lui. Tout au plus peut-on provoquer ainsi quelque échauffourée sans importance.

Certes, on n'évitera plus la catastrophe. Il y a trop de confusion dans les esprits et aussi trop d'incertitudes dans les cœurs pour qu'on puisse espérer un réveil spontané du bon sens national. Maintenant, nous ne pouvons nous arrêter qu'au bas, dans la ruine et le chaos. Et alors, ce sera peut-être le tragique Grand Soir. Mais ce qu'on peut assurer, c'est qu'il n'éclatera point un 1<sup>er</sup> mai, ni à aucune autre date désignée d'avance. Les révolutionnaires ne seront

pas les moins surpris de cet événement, ni peut-être même les moins inquiets. Au reste, après les quelques années de parlementarisme que nous avons à subir d'ici là, — sous quelque système ingénieux de représentation que ce soit, — il ne restera plus rien à perdre pour les bourgeois ni plus grand'chose à gagner pour les insurgés. Cela simplifiera beaucoup la liquidation sociale et précipitera le dénouement.

Après la brève bombance de la prise au tas communiste, il faudra bien, pour ne pas mourir de faim, se reprendre et travailler. L'ordre y est nécessaire. On s'en apercevra aussitôt. Le besoin social de la sécurité ne tardera point à se faire sentir aussi vivement. Par la souffrance, nous réapprendrons le bon sens. Dans la barbarie, nous reconnaitrons ce que vaut la civilisation. Par le fait, nous nous instruirons des principes essentiels de la politique positive.

Et la bonne terre nourricière de France fera le reste.

G. DEHERME.

---

### « Crise scolaire » & « Pouvoir spirituel »

---

Convaincu d'avoir — au moins jusqu'ici — justifié la valeur historique et critique de la spiritualité positive, nous nous permettrons désormais d'en introduire l'économie dans l'actualité. Dès aujourd'hui nous montrerons que la « crise scolaire » — aboutissant d'ailleurs à un referendum national de la « laïque » — n'est rien au fond qu'un des mille aspects de la « grande crise » dont les remous lointains ont déjà



déferlé dans le libéralisme, dans le patriotisme et dans le parlementarisme. Aussi bien nous établirons implicitement que ni les parloles patentées des quotidiens, ni les votes boiteux des légistes ne sauraient parer aux graves questions qui nous pressent de plus en plus : les « affaires du Maroc » ne sont pas tout le patriotisme, on finit par s'en apercevoir. L'avènement des sages serait-il proche?...

Mais j'y reviens. La crise scolaire est l'intégration de l'équivoque littréiste, je veux dire des formules matérialistes dans lesquelles les dissidents ont traduit le positivisme pour s'octroyer la direction officielle de la République. Les suites en sont aisément définissables : où la spiritualité achevée aurait étendu sa suprématie *morale* sur le temporel, celui-ci a exercé sa tyrannie *matérielle* sur celle-là, — de là la crise du libéralisme; où de cette suprématie morale serait issue l'éducation politique des foules, n'a germé qu'une haine toujours plus vive entre possédants et salariés, — de là la crise du patriotisme, où l'idéal démocratique aurait fleuri d'une communion plus intime des intellectuels et des manuels, n'est sortie qu'une flore parasitaire de sinécures étatistes, — de là la crise du parlementarisme, avec sa diathèse, le syndicalisme; où enfin l'affirmation prudente mais nette de la « spiritualité nouvelle » aurait ménagé les transitions avec l'ancienne, l'aigreur filandreuse des Homais du littréisme a perpétué ces haines politico-sociales dont l'instituteur essuie les coups, — de là la crise scolaire qui résume toutes les autres (1).

(1) Sans doute, entre le boycottage de l'abbé Denis par la fraction jacobine de la *Coopération des idées* et les sympathies révolutionnaires manifestées aux « modernistes » se marque un progrès. Mais, dans une autre sphère, l'infection littréiste

En effet, nous l'avons également établi, l'éducation est l'attribut essentiel de la spiritualité positive; et comme par ailleurs ce pouvoir institutif ne reçoit toute sa valeur et toute son efficacité que du labeur scientifique, le progrès social et moral devait découler de l'unification croissante de la science et de sa diffusion jusque dans les couches les plus denses de la Nation. Au lieu de cela, d'égoïste veulerie et d'hypocrite conservatisme, les classes moyennes n'ont tendu qu'à façonner des contribuables et à caporaliser des électeurs; se gaussant de la « Politique » du Maître, qui avait légué des principes organiques aux héritiers de sa pensée, nos dirigeants (?) n'ont pas compris qu'une fois achevée l'élaboration *critique*, c'est avec des principes *organiques* qu'une société normale s'édifie; et quand des âmes clairvoyantes, quand les G. Deherme, les G. Séailles, les E. Petit ont voulu frayer la voie, aux sarcasmes qui avaient accompagné le précurseur au tombeau, les luttes politiques ont ajouté des préoccupations mesquines; au souci d'élever les classes populaires s'est substitué celui de l'intérêt personnel : récompenses honorifiques, avancements sur place, succès électoraux, tel est devenu l'objectif des « philanthropes », affairés d'éducation sociale.

Les conséquences d'un tel régime se font jour de plus en plus : faute d'un idéal convergent, la démocratie s'est vue de plus en plus cerner par les partis extrêmes : les rétrogrades aux principes aussi

est telle qu'un esprit large comme celui de M. Lanson peut se voir accusé de professer « un positivisme plus étriqué que celui d'Auguste Comte ». — Quand donc ces « agrégés », qui s'effarouchaient naguère des « utilisations » de Brunetière, se convaincront-ils qu'il n'y a de positivisme étriqué que celui des Littré, des Huxley, des Haeckel et des Lombroso ?...



rétrécis que la propriété individuelle, le mariage indissoluble, le patriotisme nationaliste, le cosmopolitisme financier; les révolutionnaires aux théories aussi relâchées que la « prise au tas », l'amour libre (?), l'antipatriotisme, l'anarchie internationaliste. Si bien qu'au programme positiviste — tel que *la Coopération des idées* se l'est tracé — il ne reste qu'une issue: n'être *avec aucun parti* mais avec *l'élite de chaque parti* qui est délibérément résolue à favoriser l'éclosion d'une foi sociale selon ce plan: *Recueillir l'héritage du passé pour élaborer l'ordre rationnel et juste de l'avenir au travers des forces vives du présent.*

C'est en ce sens décisif que nous rejetons de la neutralité scolaire l'équivoque consistant à ne la répudier qu'au nom d'une perpétuation de la controverse théologico-métaphysique. Et d'abord on s'avise un peu tard de la trouver « chose impraticable et indéfinissable », tout en nous conseillant « d'être plus que jamais militants pour la vérité, pour la science »; car au contraire, plus que jamais pénétrés du « tact » prôné par ailleurs et que justifie un-passé récent, nous n'aurons cure d'oublier qu'entre le marteau clérical et l'enclume maçonnique il coûtera toujours d'entrechoquer l'équerre et la trinité: l'œil vindicatif de Iâveh ne flamboie-t-il pas au centre de tous les triangles?... Au village, l'église et l'école voisinent plus que le Palais-Bourbon et la Sorbonne; donc, foin de mots vains, jusqu'au jour où certaines libertés nous apprendront l'*ultima ratio*, la façon d'enseigner et de pratiquer la liberté de conscience, c'est-à-dire de « ne gêner en rien la liberté d'autrui, le droit de chacun à vivre selon ses opinions, *quelles qu'elles soient*, pourvu qu'elles ne troublent



pas en se manifestant la tranquillité publique ».

Cette dragonnade laïque ravive d'ailleurs de vieux différends quand M. Buisson récuse la thèse de M. Aulard en ces termes : « Ne vaut-il pas mieux faire remarquer que les cléricaux, sous le nom de *neutralité* comme sous celui de *liberté*, réclament tout autre chose que ce que signifient ces deux mots ? Ils nous demandent imperturbablement de reconnaître le droit de souveraineté de l'Église : elle n'est pas *libre* et nous ne sommes pas *neutres* si nous ne lui laissons pas remplir sa mission qui est de nous gouverner. » Mais protestant et jacobin demeurent dans la négative anticléricale ; aucune formule ne laisse entrevoir ce que E. Petit dénommait fort bien l' « idéal nécessaire ».

En revanche, un positiviste indépendant, faisant effort pour rompre avec « le désarroi actuel des idées morales », affirme expressément que « la vie morale n'a pu et ne pourra jamais se dépouiller de tous les caractères qui lui étaient communs avec la vie religieuse » ; et, sur cette voie, aboutit à l'acte de foi positif : « C'est la société qui nous affranchit de la nature. N'est-il pas naturel dès lors que nous la représentions comme un être psychique supérieur à celui que nous sommes et d'où ce dernier émane ?... Si vous comprenez pourquoi le croyant aime et respecte la divinité, quelle raison vous empêche de comprendre que l'esprit laïque puisse aimer et respecter la collectivité qui est peut-être bien tout ce qu'il y a de réel dans la notion de la divinité (1) » ?

(1) Durkheim, « la Détermination du fait moral, » pass. *Société franç. de Philos.*, mai 1906. — La haute conception que l'abbé Laberthonnière se fait du catholicisme ne pourrait-elle sympathiser — je ne dis pas fusionner — avec ce positi-

Rien de plus catégorique ; et dès lors comment expliquer aujourd'hui cette double affirmative : la *neutralité*, « attitude qui s'impose dans l'état de division où sont les esprits » ; — « la *doctrine* de l'école laïque, tout entière dans le culte de la science, de la raison et des idées élevées certaines sur lesquelles repose la morale de toute société démocratique » ? Sans le premier texte, pourrait-on voir autre chose ici qu'une juxtaposition de formules contradictoires ; mais en revanche osera-t-on dire qu'une doctrine aussi religieuse est neutre, alors que synagogue, consistoire et papauté sont au moins d'accord aujourd'hui pour suspecter d'hérésie la Science et la Raison ?... A la vérité, le préjugé littréiste est bien vivace qui met ainsi le positivisme religieux en demeure de se limiter à l'idée de groupe. Mais tel est, après tout, le sort des religions naissantes qu'elles cheminent d'abord, humbles et ignorées, dans un petit nombre d'âmes ; et combien de générations peut-être disparaîtront sans avoir entrevu la terre promise, l'aube de « libre-pensée religieuse » révélée par Comte — après les grands précurseurs mystiques, — ébauchée par Carlyle, par Renan, par Emerson, par Buisson...

Il n'en reste pas moins que la crise scolaire perce à jour la crise de l'idéal dans la mesure où la non-fréquentation n'est que le fruit amer de la neutralité. En effet, que sont la misère, l'indifférence, l'hostilité, sinon les divers aspects d'un matérialisme tantôt défen-

visme qui est du vrai *comtisme* ?... Les uns diraient avec Durkheim « peut-être » ; les autres, par exemple : « qui est l'image de tout ce qu'il y a réel », et quand il n'y aurait plus ainsi que des différences d'attitudes, c'est-à-dire de tempéraments, l'heure serait proche où, selon le beau vœu de J. de Maistre, le divorce institué par le dix-huitième siècle serait rompu.



sif, tantôt offensif : « la fréquentation scolaire est irrégulière, écourtée de toutes manières, par suite de la misère, de l'ignorance, de l'inertie, de l'incurie des familles, par suite même de leur hostilité ouverte, quand l'intérêt matériel est en jeu ; l'action de ces causes est encore fortifiée par l'indifférence et par les calculs des patrons ». Vainement on allègue : « Il dépend presque toujours des instituteurs d'avoir leurs classes peuplées et régulièrement fréquentées. Que les enfants se plaisent à l'école et ils y viendront volontiers ; que les parents sentent l'intérêt que leur porte l'instituteur et ils se laisseront convaincre ; les indifférents sont peut-être nombreux, les réfractaires irréductibles sont rares » (1) : ceci suppose un large souffle de foi qui soulève instituteurs et familles vers l'avenir. Celles-ci maintenant écartées, pour quelques apôtres oubliés dans les écoles rurales, combien d'adjoints « dernier bateau » qui — sous l'œil d'inspecteurs bénévoles — placent le problème de la répartition des études et des fournitures au-dessus de celui de la fréquentation scolaire ? Et comme cela s'harmonise avec la mentalité des intéressés, « parents indifférents, d'une mentalité bornée, d'un égoïsme instinctif, qui n'ont aucun souci de l'éducation et de l'avenir de leurs enfants. Ils pensent qu'ils en sauront toujours assez pour faire des ouvriers. Ils leur font manquer la classe pour des riens et les laissent vagabonder. D'autres sont fainéants, gourmands, ivrognes, débauchés ; ils emploient leurs enfants à toutes sortes de métiers non classés pour en tirer quelques petits profits et ils ne les envoient jamais à l'école... La persuasion

(1) *Bulletin de l'Instruction primaire de la Gironde*, novembre 1908.



ne peut rien sur ces pitoyables victimes d'un long passé d'ignorance, pauvres êtres dont l'intelligence ni la conscience n'ont été éveillées et développées; qui ne cherchent qu'à se défendre contre le besoin matériel ou à satisfaire leurs instincts inférieurs (1).»

Moins encore que la persuasion, une « aggravation de sanctions légales », — qui serait une injure à la misère — secouera cette indifférence, alors que, d'autre part, « l'instituteur est parfois impuissant à vaincre l'incurie et le mauvais vouloir des parents » (2); supposé d'ailleurs que la pénalité triomphe, aller à l'école sous peine d'amende vaudra-t-il beaucoup plus que d'assister à la messe sous menace de l'enfer? — N'est-ce pas la pitié, n'est-ce pas l'amour qui seul triomphera de tant de misère morale et sociale?

Plutôt que neutres, soyons impartiaux; libérons *sincèrement* l'école des partis, afin qu'elle ouvre l'ère de la véritable prédication positiviste: « Si nous avons un conseil à donner aux instituteurs, dit F. Buisson, ce serait, partout où une association de pères de famille s'est constituée, d'entrer eux mêmes en relation directe avec elle, d'aller au-devant des questions et des critiques, de s'expliquer largement et cordialement avec les pères et mères de famille, de leur parler en détail de l'éducation donnée à leurs enfants, de la raison et du but de chaque enseignement, de chaque exercice, de chaque prescription scolaire. Nulle propagande en faveur de l'école n'aura valu celle-là. » (3)

(1) A. A. « Pour l'obligation scolaire », *Le Volume*, décembre 1904.

(2) *Bulletin de la Gironde*, oc.

(3) « La Crise scolaire », *Revue Bleue*, mai 1908.

Quant aux pouvoirs publics, leur mission n'est pas moins élevée : « l'État ne doit pas rester neutre ; il doit agir. Mais il doit agir plus encore en faveur de ce qui tend à l'union que contre ce qui l'entrave ; il peut être actif sans être persécuteur. D'abord, il doit donner tous ses soins à ce que la science gagne sans cesse en diversité et en unité, en précision et en étendue, en puissance et en éclat. Il n'a rien à exiger d'elle : il n'a qu'à lui fournir les moyens d'être pleinement elle-même. Il n'y a pas de science officielle, de science d'État : il n'y a que la science dont les révélations s'imposent. L'État en favorisant la science ne crée pas une orthodoxie nouvelle ; il active la manifestation de la vérité (1). »

Mais cette vérité n'est pas aride et froide : « Le même besoin de comprendre qui nous fait chercher dans les phénomènes les lois, au-dessus des lois les éléments premiers de l'esprit scientifique, ce même besoin qui fait la science en un mot, nous oblige à la dépasser. Recueillir en soi l'âme de bonté éparse dans les choses pour la répandre autour de soi sous la forme de la fraternité et de l'amour, quelle plus haute manifestation pour l'homme et quelle loi moins sujette à dispute?... Il s'agit de restituer à ces formules vides de charité et de fraternité le souffle de vie morale qu'elles n'ont plus. Cette vie doit leur venir de nous-mêmes, du sentiment profond de l'égalité des personnes, non pas d'une égalité problématique aux yeux de la science, mais de l'égalité certaine devant la vertu et le devoir (2). » Pour que l'*esprit*

(1) H. BERR, *Peut-on refaire l'unité de la France ?* 134, Colin 1901.

(2) C. BOURDEL, *La Science et la philosophie*, 150-196, Colin, 1903.



scientifique ainsi conçu soit aussi *amour* social, il faut que l'éducation des foules déborde le cours de la scolarité ; c'est à établir dans ce sens les *droits des mineurs* et les *devoirs des majeurs* que nous allons nous employer désormais.

G. PERSIGOUT.

---

## Revue des Opinions, des Faits et des Idées

---

### L'IDÉE EST EN MARCHÉ

D'un très intéressant article de M. Marcel Hénard dans *le Phare de Calais*, nous extrayons quelques lignes :

« Entre la réaction et la révolution qu'y a-t-il ?

« La philosophie positiviste qui, à sa manière, est une religion, et qui fut construite, au siècle dernier, par Auguste Comte, ce génie incomparable, ce roi méconnu de la pensée moderne...

« Ils sont légion, à l'heure présente, les positivistes qui s'ignorent et qui se cherchent...

« A la Ligue Républicaine Démocratique de Calais, on ne veut pas, et avec raison, retourner en arrière...

« Or il faut reconstruire. Seul, le positivisme est apte à cette besogne. Seul, il fournira aux adhérents de la Ligue un principe et une méthode. Seul, il leur permettra d'adopter une position juste et exacte vis-à-vis du problème religieux et de la question sociale. »

### UN SYNDICAT

Le Syndicat national des travailleurs des chemins de fer de France et des colonies comptait, en 1902,



11.690 adhérents ; en 1906, 29.949 ; au 31 décembre 1908, 47.934.

Sur 300.000 employés et ouvriers de chemins de fer, il y en a environ 275.000 « syndiqués ». Le pourcentage des syndiqués était donc de 4,25 en 1902, 10,89 en 1906 et 17,43 en 1908.

Avec la Fédération des mécaniciens et chauffeurs (14.000), le Syndicat professionnel (10.000), le groupe Syndical État (322), il y a en tout, pour les travailleurs des chemins de fer, 72.256 syndiqués, soit 26 p. 100.

Les recettes des cotisations du Syndicat national seulement se sont élevées à 168.673 francs pour l'année 1908, les recettes totales à 181.300 francs ; les dépenses, à 175.000 francs. Au 31 décembre, le Syndicat avait en caisse 71.000 francs. Il a un journal hebdomadaire, *la Tribune de la Voie ferrée*.

#### LA REPRÉSENTATION DES FONCTIONS SOCIALES

Dans *la Revue politique et parlementaire*, M. Henri Lambert propose un ingénieux système de représentation des fonctions sociales.

Il divise les fonctions sociales en trois grandes catégories, à peu près comme Charles Fourier : Savoir, Capital, Travail. La caractéristique de son système est de transporter de l'électeur à l'éligible les garanties cherchées. C'est-à-dire qu'un candidat ne serait admis dans chaque catégorie, et il y aurait un député de chaque catégorie à élire dans chaque circonscription, que s'il est présenté par une association d'électeurs. On voit ainsi que ce n'est plus le nombre inorganique qui compte seul ; mais la force organisée.

Par ce système, M. Henri Lambert croit résoudre

ce problème complexe : « constituer aux fonctions, forces ou intérêts sociaux une représentation politique sans toucher au suffrage universel, ni porter atteinte à la souveraineté populaire, c'est-à-dire en n'enlevant à personne son vote, en ne conférant à personne plus d'un vote, en conservant à tous les votes l'égalité la plus parfaite en étendue et en poids et en n'admettant dans les parlements que des législateurs tenant directement leur mandat du suffrage universel ; prendre pour base de cette organisation la liberté d'association, entendue dans son sens le plus absolu ; empêcher l'envahissement des parlements par les médiocrités et les politiciens de métier et en faciliter l'accès aux hommes de valeur et particulièrement aux représentants les plus autorisés des grands intérêts moraux, intellectuels, économiques et professionnels, sans toutefois sacrifier en rien à ceux-ci l'intérêt général et public ; tout en réalisant la représentation législative équilibrée des grandes fonctions sociales, nécessaire au bon fonctionnement social et politique des nations, conserver au nombre l'action politique décisive à laquelle il a utilement droit ; ne pas entraver la concurrence des idées et des opinions ; enfin, n'entraver en rien le fonctionnement gouvernemental. »

Tout cela est fort bien ; mais ce dont il s'agit, présentement, c'est de « remplacer les vains débats sur la possession du pouvoir par l'examen des règles relatives à son sage exercice. » C'est ce qu'oublent toujours les réformateurs.

PAR TOUS.

---



## Les Livres qui font penser

---

**Dans le Jardin de Sainte-Beuve**, par Georges GRAPPE. 3 fr. 50 (Stock, éd., 155, rue Saint-Honoré). — Ce que les spirites nous rapportent de leurs entretiens avec les grands morts est d'une niaiserie lamentable. On préférera toujours, a-t-on dit, les vers d'un sot évoqué par Victor Hugo aux vers de Victor Hugo évoqué par un sot. M. Georges Grappe n'a pas eu besoin de faire tourner les tables pour interviewer Sainte-Beuve. C'est un poète, qui peut animer toutes les fantaisies de son imagination, et il est plein de l'esprit de Sainte-Beuve, délicat et subtil, solide aussi. Cette conversation posthume est délicieuse. On voudrait s'y mêler, à tout le moins comme auditeur, dans ce petit jardin de la rue du Montparnasse. Cela nous rappelle les *Huit Jours chez Renan*, de Maurice Barrès, alors que ce prince de la jeunesse n'avait pas encore tout à fait accordé la force de la pensée sociale au charme d'une exquise sensibilité. M. Georges Grappe n'a voulu avoir que de la grâce et de l'ironie, pour notre plaisir. Il n'ignore point, cependant, que c'est un exercice qui ne convient qu'à l'heure du divertissement. Hélas ! les réalités qui nous bousculent si nous ne nous en garons pas, qui nous écrasent si nous ne les ordonnons point, nous contraignent, pour l'ordinaire, à une activité plus positive.

Le scepticisme de Sainte-Beuve est intelligent ; son indulgence est aimable. Cela doit entrer en composition pour former une âme d'honnête homme ; mais ce n'est point là tout, ni l'essentiel.

Si le relativisme nous inspire quelque scepticisme théorique, il nous incline aussi bien à un certain dogmatisme pratique. De même pour l'indulgence. On peut en être prodigue pour ce qui ne se rapporte qu'à soi, — et il n'y a pas à craindre qu'on le soit jamais trop ; il faut l'économiser pour tout ce qui se rapporte à l'ensemble social, —



et l'on n'est que trop porté ici, comme nos parlementaires avec les fonds publics, à se montrer généreux.

Mais le scepticisme et l'indulgence sont sans danger dans l'autre monde. Écoutons donc prêcher Sainte-Beuve :

« Ah ! l'indulgence, tout est là !... C'est la meilleure des doctrines. Elle suffirait à créer la divinité. Elle enferme en son sein toutes les morales, et aucune morale cependant ne peut s'accommoder de son voisinage, car son crédit en subit toujours quelque dommage. Au-dessus de l'humanité, elle plane, expérience et intelligence suprêmes. Elle vaut mieux que la bonté, puisqu'elle est la bonté agrémentée de science, la bonté qui comprend avant d'excuser ; mais on aurait tort néanmoins de la considérer comme une vertu facile à mettre en pratique. En réalité, elle est la plus malaisée des philosophies, car elle suppose une âme disposée à renoncer aux avantages que procure dans le monde l'hypocrisie. C'est l'élixir très rare, lentement distillé aux cornues de la vie, tombé goutte à goutte dans le vase réfrigérant de notre désillusion. L'indulgence, c'est l'art de se mirer dans autrui, sans lui en vouloir de nous renvoyer une si vilaine image... Et cette indulgence, qui sourit, sans ironie, devant les éthiques, les métaphysiques, les théodicées, les théologies, les sciences exactes et les sociologies, c'est la seule méthode pour mettre un peu d'ordre et d'harmonie dans notre anarchie douloureuse. C'est elle seule qui donne la sérénité et le sens véritable à la vie. Elle est, appliquée à la critique, la sympathie qui permet de tout comprendre. En morale, elle est l'éthique suprême puisqu'elle les respecte toutes, sans s'embarrasser d'aucune. Elle salue leur conviction du jour, sans y attacher trop de prix, car la morale du jour n'est jamais que la coutume de la veille ou de l'avant-veille. »

Ainsi parle Sainte-Beuve, et son disciple se délecte. Il est chez un mort.

Mais M. Georges Grappe revient chez les vivants pour vitupérer le romantisme à propos de Victor Hugo, Alexandre Dumas père, George Sand, Edgar Quinet, Prosper Mérimée, H. de Balzac et Sainte-Beuve. Il se manifeste ardent et sévère, exclusif dans ses mépris comme dans ses admirations, et même avec excès. On pense qu'il oublie

un peu trop vite les conseils de libéralisme compréhensif qu'il s'était fait donner par le Sainte-Beuve de son imagination s'amusant au dilettantisme.

En bien ! on l'aime mieux ainsi, et ses « essais » n'en sont que plus intéressants.

M. Georges Grappe s'est proposé de nous montrer les effets moraux et intellectuels d'un pernicieux dérèglement. Toutefois, son parti pris l'empêche de voir lui-même « les riches bagages et les bannières assez glorieuses », comme dit Maurice Barrès, que nous a conquis le romantisme, et aussi de reconnaître les « enchantements » dont il a émerveillé « notre jeunesse ».

Il ne convient point, non plus, d'attribuer à l'attitude littéraire d'une époque tant d'importance. C'est surtout affaire de mode. Parmi les bousingots, badouillards et Jeune-France de 1830, nonobstant l'extravagance de la tenue, la santé morale, le bon sens, la culture même ne manquaient point. Et je remarque qu'elle fait souvent défaut, aujourd'hui, parmi les jeunes snobs qui affectent le goût classique de la règle, de la mesure, de l'harmonie et de l'ordre. Les enfants imitent l'ivrogne ; mais l'homme ivre, en se raidissant, veut donner l'impression qu'il marche droit.

Il y eut, d'ailleurs, plusieurs espèces de romantisme. Si le romantisme de sentiments d'une George Sand n'est pas sans danger, si le romantisme d'idées d'un Edgar Quinet est funeste, le romantisme d'imagination et de décors d'un Alexandre Dumas, d'un Ferdinand Dugué, — ce vénérable survivant d'une héroïque génération, dont, un an après *la Coopération des Idées* (1), toute la presse vient de rappeler la noble vie, — ce romantisme-là est d'une belle exubérance de santé morale et intellectuelle.

**Les Modernistes**, par Paul SABATIER (Fischbacher, éd., 33, rue de Seine). — Le modernisme est-il vraiment, comme le dit M. Paul Sabatier, « la crise la plus profonde par laquelle ait passé l'Église depuis le treizième siècle » ? Sans mécon-

(1) Voir dans notre numéro du 16 février 1908 : « Le dernier romantique ».



naître la vigueur de ce mouvement, on le ramène à des proportions plus exactes si l'on fait remarquer que s'installer en chaire de Sorbonne est moins tragique que de monter sur le bûcher. Les conséquences historiques en sont aussi, n'en doutons point, bien moins graves.

L'Église ne peut être que ce qu'elle est; mais l'inquiétude qui la trouble indique assez qu'elle n'est pas tout ce qu'il faut à notre temps. Le modernisme ne signifie pas autre chose. Malheureusement, ses adeptes restent trop imprégnés de théologisme pour aller au positivisme, qui les mettrait en accord avec eux-mêmes et aussi avec l'Église. Quelques-uns iront au protestantisme, mais la plupart, les plus sincères, n'auront même point la ressource de cet expédient. Car le modernisme n'est pas, comme on l'a dit, une « infiltration protestante ». C'est le déchet produit par une religion qui ne s'adapte plus exactement à la vie sociale présente, mais c'est encore de la matière catholique. M. Paul Sabatier, en quelques lignes, a fort bien indiqué, avec sa finesse habituelle, ce qui différencie, psychologiquement, le protestant du catholique :

« Quelle que soit la dénomination ou la tendance à laquelle appartient un protestant, sa mentalité est une mentalité individualiste. Il subit bien la pression du temps, des circonstances, mais il la réduit au strict minimum; sa passion pour l'indépendance tend à faire de lui un isolé. S'il arrive à comprendre la nécessité de l'association, il la comprendra par son intelligence plus que par son cœur; il est porté à en faire une machine commerciale, quand ce n'est pas une machine de guerre. Sa maison à lui est toujours plus belle que le temple ou l'église où il se rencontre avec ses frères.

« Pour le catholique, au contraire, l'église où il se rencontre avec ses frères est la vraie maison, son véritable centre, son foyer : en Calabre, dans les villages détruits, il y a deux ans, par les tremblements de terre, les églises ont été presque partout reconstruites en quelques mois; je veux bien qu'il puisse y avoir là quelque superstition, mais la superstition n'aurait rien pu, s'il n'y avait, au-dessous, l'instinct profond que l'homme n'est pas complet dans son isolement. »



Ainsi, le moderniste reste essentiellement catholique, nous assure l'auteur : « Le moderniste est donc un homme qui regarde et qui s'efforce de voir le passé dans toute sa complexité ; cette attitude, il est vrai, était déjà celle du pur savant ; lui y ajoute un élément nouveau : il a conscience d'appartenir à ce passé ; il ne se prend pas pour un spectateur de hasard, il a la sensation de la vie qui circule partout ; ce passé vit encore en lui. C'est par cette sensation d'union intime avec le passé que l'exégèse moderniste prend une physionomie tout à fait originale à côté de l'exégèse protestante. »

Est-ce donc seulement pour appliquer une méthode d'exégèse qu'on a provoqué cette crise, au moment même où l'Église a besoin de rassembler toutes ses forces ? Mais c'est là affaire de pédants, non de pasteurs de peuples. Toutes les interprétations les plus ingénieuses et les plus éloquentes de l'Évangile selon saint Jean et de l'Apocalypse ne valent point la sérénité de l'âme d'un porcher bas-breton.

Ce n'est « ni un parti, ni une école, c'est une orientation », nous dit encore l'auteur. Et il nous assure que, parmi les modernistes, à côté de l'historien, du savant, on voit le pur et simple démocrate, le poète, l'ouvrier, l'évêque, le séminariste. « Et pourtant, ajoute-t-il, malgré toutes ces différences de situation, de préoccupations, de vocation, ils se reconnaissent. » Soit. Mais où tendent-ils ? Que réalisent-ils ? On connaît la force sociale de l'Église traditionnelle, on entrevoit ce que le positivisme organisé pourra être : mais quelle discipline va instituer l'union bizarre de ces exégètes et de ces démocrates ?

« En définitive, nous dit M. Paul Sabatier, le modernisme est un réveil. S'il s'était produit dans un milieu protestant, il se serait traduit par des conversions ou des régénérations individuelles ; se produisant dans des milieux catholiques, il s'est traduit par un intense besoin de communion. Communion avec le passé par les travaux de l'exégèse et des études historiques ; avec le présent, par le renouvellement de l'apologétique et les efforts démocratiques ; avec l'avenir, que l'on s'efforce de préparer. C'est un courant inattendu de mysticisme qui traverse notre

siècle et communique à ceux qui vont y boire, des ardeurs, des puissances indicibles. »

Dans le rêve, voire dans l'ivresse, on imagine toujours qu'on dispose de puissances indicibles. Le mysticisme provoque la divagation de l'imagination et de la pensée quand il n'est pas contenu par une règle d'airain.

Certes, la sincérité naïve et l'élan enthousiaste des modernistes ne laissent point que de nous toucher; mais on craint qu'ils n'aggravent la confusion et l'anarchie.

« Parmi les sujets du Saint-Siège, comme parmi ses ennemis, il y a bien des hommes qui se figurent que la déroute de Pie X sera la fin de tout, la fin de la foi, la fin de l'unité, la fin de toute religion, le règne d'une anarchie matérialiste féroce. Il y aura sûrement bien des douleurs, bien des larmes, d'indicibles déchirements, mais ces déchirements ne vont pas à la mort. La crise actuelle ne tuera pas l'Église; elle la transformera. Le catholique de demain ne sera plus un sujet, mais un citoyen. »

Nous ne savons que trop, hélas! ce que sont les « citoyens » dans l'ordre politique. Et c'est bien à cela, en effet, que nous réduit l'orgueil critique, à être une poussière sociale, ici d'État, là d'Église. Le moderniste nous apparaît donc, sous cet aspect, comme une manifestation de l'esprit révolutionnaire, c'est-à-dire un ferment de dissolution. Ce ne fut jamais mieux mis en lumière que par cet auteur. Lisons encore : « Croire ce que croit l'Église, pour un moderniste, dit-il, c'est bien répéter les antiques credos, unir sa voix à celle de la communauté qui chante, mais c'est plus encore, et c'est surtout vivre de la vie de l'Église, de la vie d'une société qui, dans le temps, pense à l'éternité; on ne se laisse pas écraser par les sollicitations du moment présent, mais on sent sa force, sa fécondité. Ce n'est ni mépriser la tradition, ni la canoniser; c'est y puiser, comme on puise une plante dans un sol généreux, des éléments en apparence bien inférieurs, se les assimiler, les élaborer et porter de nouveaux fruits. Être catholique, pour le moderniste, ce n'est pas avoir la pensée d'un homme, d'une époque, d'une école, c'est vibrer à l'unisson de la pensée de tous les siècles, en comprendre la succession, l'évolution, les étapes, la vie, voir com-



ment le paganisme a été le prélude nécessaire du culte de Jéhovah, comment celui-ci a été la préface des visions prophétiques, comment les voyants d'Israël ont été les précurseurs de celui qui a été doux et humble de cœur et qui, lui-même, a laissé quelques-unes des idées, qui inspirent tout le programme du modernisme. « Je ne suis pas venu abo-  
« lire la loi et les prophètes, je suis venu les accomplir. » De lui aussi, l'Évangile nous a conservé une parole qui y est restée comme une semence qui n'a pas encore germé, dont nous n'avons pas encore senti la valeur : le sabbat est fait pour l'homme et non l'homme pour le sabbat. C'est-à-dire : toutes les institutions religieuses du passé sont bonnes, mais à condition d'en saisir l'esprit et la direction ; elles sont vénérables à condition qu'elles soient des instruments d'expansion, d'élévation, d'affranchissement et non des cages de servitude ou des foyers de haine pour tout ce qui ne pense pas comme nous : le sabbat est fait pour l'homme et non l'homme pour le sabbat. L'Église est faite pour l'homme et non l'homme pour l'Église. »

Ce qui signifie aussi, ô Sabatier ! qu'il faut laisser à cette Église toute son efficacité humaine éprouvée par les siècles. L'homme n'est pas fait pour l'exégèse, mais l'exégèse pour l'homme.

Ces « notes d'histoire religieuse contemporaine » sont complétées par le texte intégral de l'encyclique *Pascendi*, du syllabus *Lamentabili* et de la supplique d'un groupe de catholiques français au pape Pie X.

Sur un tel sujet, l'éminent auteur de la *Vie de saint François d'Assise*, il va sans dire, n'a pu composer qu'un ouvrage aussi attachant par la forme qu'instructif par la documentation et la pensée.

**L'Individu et les Diplômes**, par ABEL FAURE, 3 fr. 50 (Stock, édit., 155, rue Saint-Honoré). — Vive critique de l'enseignement universitaire. M. Abel Faure dit tout ce qu'il y a à dire de l'affaïssement du caractère, de la déformation de l'intelligence par les manuels, les examens et les diplômes, en un mot, de l'éducation par l'État. Il nous fait un portrait amusant du bachelier gavé, qui a dû tout emmagasiner sans pouvoir rien comprendre. Il a de la



verve, et souvent la note est juste. Voici, pour un cours en Sorbonne, sur Pascal : « Tout à coup un frémissement annonce que M. le professeur a fait son entrée. Il parle. Vous supposez, tout naturellement, qu'il nous entretient de Pascal ? C'est mal connaître l'éducation française. Pendant une heure et quart il nous fait l'historique des éditions des *Pensées de Pascal* : entassement de détails bibliographiques, accumulation de matériaux inertes pour nous apprendre en fin de compte qu'une des meilleures éditions des *Pensées de Pascal* est celle de M. Havet. C'est la même et absurde méthode que pour l'enseignement de tout ce que la Sorbonne enseigne : le secondaire absorbe le principal. Il est bon, j'en conviens, de ne pas ignorer que le digne M. Havet a donné une excellente édition des *Pensées de Pascal* : on aurait pu le dire en quelques mots. Et la façon dont le professeur s'étend sur les mérites de M. Havet, l'insistance avec laquelle il y revient prouvent très clairement que pour le sorbonnard le grand homme n'est pas Pascal, mais bien M. Havet ! »

Comme il arrive souvent dans ces sortes d'ouvrages, qui tiennent du pamphlet, la partie positive est faible. L'auteur se laisse aller, à son tour, au verbalisme nébuleux qu'il a si véhémentement dénoncé. Il marque par là qu'il a, lui aussi, subi l'empreinte universitaire.

Il oppose à l'éducation par l'État, qu'il nomme sociale, l'éducation individualiste. Qu'est-ce à dire ? Ce qu'il y a de plus grave à reprocher à l'Université, précisément, c'est de dissocier, d'émietter, et donc de faire des individualistes. Elle fait des parasites sociaux, et il n'y a pas plus individualiste, à tout le moins par rapport au corps social sur lequel il vit, que le parasite. Le fonctionnaire sinécure est un individualiste. Toutes les forces actives, au contraire, sont sociales. Elles se pénètrent, elles se lient, elles se ramifient. Elles concourent. Dès les premières lignes de sa préface, M. Abel Faure s'étonne que « l'individualisme ait été combattu par les plus grands individualistes ». Cela eût dû l'avertir qu'il fait une confusion. Une forte individualité ne saurait être individualiste. Elle sait où plongent ses racines et qu'elle a besoin du fonds social pour s'épanouir.

M. Abel Faure n'indique donc aucun remède positif au mal qu'il a si bien décrit. Il y en a un pourtant : c'est, pendant toute la période de transition, la liberté spirituelle. Entendons la suppression de tout budget théorique.

**Le Contrat de travail et la Participation aux bénéfices**, par P. FOLLIN, 7 francs (Librairie Dunod, 49, quai des Grands-Augustins). — Guide pratique de législation et de jurisprudence, qui permettra aux employeurs de se reconnaître dans les questions de louage de travail, particulièrement dans le cas où la rémunération comporte une participation aux bénéfices. Ces questions, en effet, sont de plus en plus embrouillées, non seulement par une législation aussi intempérante qu'incompétente; mais encore par une magistrature qui n'est pas sans être influencée par les préoccupations électorales de ceux dont elle dépend.

L'ouvrage est divisé en trois parties : La première expose l'état de la législation du contrat de travail ; la deuxième définit les rapports entre employeurs et employés, les conditions et les conséquences de leurs contestations ; la troisième enfin traite de la participation aux bénéfices. Ce guide est tout pratique ; il est à consulter en cas de besoin. L'auteur ne se soucie point de principes ni de doctrines. « En réunissant des données disséminées par ailleurs, dit l'auteur, et particulièrement dans des recueils de décisions judiciaires, que tout le monde n'a pas à sa disposition ; en présentant des faits générateurs de difficultés et en stipulant la solution de l'événement, car ce qui importe au lecteur, ce n'est pas l'opinion de tel ou tel auteur, mais la décision adoptée par la jurisprudence dans l'espèce qui l'intéresse, on a essayé de répondre à un besoin. Ce ne sont nullement des interprétations et encore moins des thèses doctrinales creuses qui ont été reproduites ; on s'est efforcé de grouper des faits concrets apportant une connaissance exacte des choses, et de présenter sincèrement un certain nombre de vérités qui, nous le savons, pourront ne pas trouver partout bon accueil, mais qui, nous l'espérons, pourront rendre quelques services aux intéressés. »

Ainsi, pour la participation aux bénéfiques, « ce contrat spécial y est particulièrement envisagé, au point de vue pratique, puis on étudie les bénéfiques et la comptabilité concernant leur établissement. De nombreux extraits de jugements se rapportant aux questions traitées et un commentaire détaillé d'un jugement d'appel assez complexe font porter l'esprit sur des faits précis et sur une application concrète. On est aussi éclairé sur les conséquences, sinon équitables, tout au moins possibles de la participation dans l'état de choses actuel. »

**Cours d'économie politique**, par Charles GIDE, 10 francs (Librairie Larose, 22, rue Soufflot). — *Les Principes d'économie politique* ont été traduits dans toutes les langues européennes, et ils en sont, en France, à leur onzième édition. Le *Cours d'économie politique*, qui vient de paraître, est le même ouvrage, considérablement développé, pour être mis au point des programmes des Facultés. Charles Gide a su humaniser une science qui fut trop « utilisée » pour justifier les pires exploitations. Par là, il lui a rendu la place qu'elle devait occuper dans la sociologie. C'est un exposé élémentaire, très complet, de l'économie politique, et le mieux, pour donner une idée de cet énorme travail, est de reproduire simplement la table des matières :

*Notions générales.* — I. La science économique. (Objet de l'économie politique ; s'il existe des lois naturelles en économie politique ; comment s'est constituée la science économique.) — II. Les diverses écoles économiques. (Les écoles au point de vue de la méthode ; les écoles au point de vue des solutions : école libérale, écoles socialistes, socialisme d'État, christianisme social, solidarisme.) — III. Les besoins et la valeur. (Les besoins de l'homme ; de l'utilité ; qu'est-ce que la valeur ? Qu'est-ce qui fait la valeur ? Comment se mesure la valeur ? Comment on corrige l'étalon des valeurs ; les Index Numbers.)

#### LA PRODUCTION.

*Les facteurs de la production.* — I. La nature. (Le milieu ; la matière première ; les forces motrices ; la loi



du rendement non proportionnel ; les illusions qu'ont fait naître les machines ; si les machines portent préjudice à la classe ouvrière ; l'émigration et la colonisation.) — II. Le travail. (Du rôle que joue le travail dans la production ; de quelle façon le travail produit ; de l'évolution des idées en ce qui concerne la productivité du travail ; de la peine considérée comme élément constitutif du travail ; le temps comme élément constitutif du travail, la durée de la vie utile ; l'apprentissage et l'éducation professionnelle.) — III. Le capital. (Les deux conceptions du capital ; capitaux productifs et capitaux lucratifs ; dans quel sens il faut entendre la productivité des capitaux ; capitaux fixes et capitaux circulants ; comment se forme le capital.)

*L'organisation de la production.* — I. Comment se règle la production. (De l'entreprise et du coût de la production ; la réglementation automatique de la production ; de la concurrence ; la surproduction et la loi des débouchés ; les crises.) — II. La division du travail. (Les formes successives de la division du travail ; les conditions de la division du travail ; les avantages et les inconvénients de la division du travail.) — III. La concentration de la production. (Les étapes de l'évolution industrielle ; la loi de concentration ; la spécialisation et l'intégration de l'industrie ; les grands magasins ; l'industrie à domicile ; l'évolution industrielle dans la production agricole.) — IV. L'association dans la production. (Les associations de travail ; les associations de capitaux ; les trusts et cartels ; les associations agricoles.) — V. La production par l'État. (Le développement des entreprises d'État et municipales, ses causes ; les dangers de l'étatisation et de la municipalisation ; les divers modes d'entreprises par l'État.)

#### LA CIRCULATION.

I. L'échange. (Historique de l'échange ; la décomposition du troc en vente et en achat ; la valeur d'échange et le prix ; la loi de l'offre et de la demande, les variations de prix ; les avantages de l'échange.) — II. Le transport. (Les difficultés et le coût du transport ; les chemins de fer ; la

marine marchande ; les ports francs ; les canaux et voies navigables ; les modes de transport de la pensée.) — III. Les marchands. (Histoire et rôle des marchands ; les marchés et les Bourses ; les poids et mesures.) — IV. La monnaie métallique. (Historique de la monnaie ; si le numéraire occupe un rang hors pair parmi les richesses ; si la monnaie métallique est destinée à baisser indéfiniment de valeur ; les conditions que doit remplir toute bonne monnaie ; la loi de Gresham.) — V. Les systèmes monétaires. (De la nécessité de prendre plusieurs métaux et les difficultés qui en résultent ; comment les pays bi-métallistes se trouvent en fait n'avoir qu'une seule monnaie ; s'il convient d'adopter le système mono-métalliste). — VI. La monnaie de papier. (Si l'on peut remplacer la monnaie métallique par de la monnaie de papier ; si la création d'une monnaie de papier équivaut à une création de richesses ; des dangers qui résultent de l'emploi du papier-monnaie et des moyens de les prévenir ; le chèque ; comment les perfectionnements de l'échange tendent à nous ramener au troc.) — VII. L'échange international. (Ce qu'il faut entendre par balance du commerce ; comment se maintient la balance des comptes ; en quoi consistent les avantages de l'échange international ; comment le commerce international porte nécessairement préjudice à certains intérêts.) — VIII. La politique commerciale. (Historique des systèmes commerciaux ; la thèse protectionniste ; la thèse libre-échangiste ; le régime des traités de commerce ; la législation douanière ; les primes à la production ; le commerce avec les colonies.) — IX. Le crédit. (Comment le crédit n'est qu'une extension de l'échange ; historique du crédit ; comment le crédit permet de supprimer le paiement en argent ; si le crédit peut créer des capitaux ; le crédit foncier ; le crédit agricole ; le crédit populaire ; le crédit public ; les rentes sur l'État.) — X. Des banques. (Les fonctions et l'évolution des banques ; les dépôts ; l'escompte ; le billet de banque ; la différence entre le billet de banque et le papier-monnaie ; monopole ou concurrence ? banques d'État ou banques privées ? les grandes banques d'émission ; la réglementation de l'émission ; le change ; l'élévation du taux de l'escompte.)



## LA RÉPARTITION.

*Les divers modes de répartition.* — I. Le mode existant. (De quelle façon s'opère la répartition des biens ; le fondement du droit de propriété ; le droit de propriété quant à son objet et quant à son sujet ; le droit de propriété quant à ses attributs ; l'inégalité des richesses ; l'oisiveté ; l'indigence ; organisation de l'assistance publique.) — II. Les modes socialistes. (Le partage égal ; le communisme ; l'associationnisme ; le collectivisme ; le coopératisme.)

*Les diverses catégories de copartageants.* (Les classes sociales.) — I. Les propriétaires fonciers. (La propriété de la terre ; d'où vient le revenu de la terre, la rente foncière ; la loi de la rente ; de la légitimité de la rente foncière ; le fermage ; le métayage ; les systèmes de socialisation de la terre ; les systèmes de démocratisation de la terre ; les systèmes de conservation de la propriété foncière ; la propriété des forêts ; la propriété des mines ; la propriété de la houille blanche.) — II. Les capitalistes-rentiers. (Historique du prêt à intérêt, l'usure ; de la légitimité et de la réglementation de l'intérêt ; pourquoi le capital produit-il intérêt ? le taux de l'intérêt ; si le taux de l'intérêt tend à la baisse.) — III. Les salariés. (Qu'est-ce que le salarié ? historique du salariat ; le contrat de salariat ; les lois du salaire ; la hausse des salaires ; les syndicats ouvriers ; les grèves ; la conciliation et l'arbitrage ; la réglementation du travail ; les garanties contre les risques : maladie, accidents, vieillesse, invalidité, mort prématurée, chômage ; de l'avenir du salariat.) — IV. Les entrepreneurs. (L'évolution du patronat ; de la nature du profit ; les lois qui régulent le profit ; de la légitimité du profit, l'élimination du patronat ; la participation aux bénéfices ; l'association coopérative de production.) — V. L'État. (Le rôle de l'État dans la répartition ; la part de l'État dans la répartition, les impôts.)

*La consommation.* (Quel est le sens du mot consommation ; si la production pourra suffire à la consommation, les lois de Malthus ; le rôle du consommateur ; les ligues sociales d'acheteurs.) — I. La dépense. (La répartition des

dépenses ; les sociétés de consommation ; le logement, les sociétés de construction ; le crédit à la consommation, les monts-de-piété ; le luxe ; les consommations nocives, l'alcoolisme ; l'absentéisme ; du contrôle de la consommation par l'État ; les dépenses publiques.) — II. L'épargne. (Les deux aspects de l'épargne ; les conditions de l'épargne ; les institutions destinées à faciliter l'épargne ; l'assurance ; le placement.)

G. DEHERME.

**La France à Madagascar**, histoire politique et religieuse d'une colonisation, par Pierre SUAN, préface de Le Myre de Vilers. — Ce livre, écrit par un missionnaire, est, comme bien on pense, très favorable à la cause des Révérends Pères ; mais, est-ce de sa faute si, à Madagascar comme ailleurs, cette cause s'est identifiée avec celle de la patrie ? En somme, si la grande île est devenue française, c'est à nos missionnaires catholiques qu'elle le doit ; nos missionnaires protestants, eux, faisaient presque des vœux pour qu'elle devint anglaise. N'est-ce pas ce qui résulte assez clairement de ce qu'écrivait le pasteur Monod : « Si nous plaçons au point de vue religion, nous sommes obligés de reconnaître qu'il est heureux pour le vrai bien de Madagascar que l'influence anglaise ait prévalu sur celle de la France. » Ceci dit, et étant donné que, là-bas, missions catholiques et missions protestantes subsistent en face les unes des autres, ne faut-il pas approuver la posture nettement laïque prise par les gouverneurs Galliéni et surtout Augagneur ? C'est ce que beaucoup disent, et ce que l'auteur, on le devine, n'admet pas.

« C'est l'histoire la plus complète qui ait paru jusqu'ici sur Madagascar », dit de ce livre M. Le Myre de Vilers. On le lira donc avec profit. Certains détails, pourtant donnés avec discrétion, sur l'expédition de 1894, sont navrants. Pour 14 tués et 97 blessés au feu, 8.000 morts de maladie ! On peut s'imaginer comment Napoléon I<sup>er</sup> aurait reçu les organisateurs de l'expédition à leur retour. Pourquoi « les 29 navires ancrés à Majunga n'ont-ils pas pu débarquer » ? Pourquoi y eut-il « un envoi inattendu de 5.000 voitures Lefèvre » ? Pourquoi chalands et remèdes



gisaient-ils à fond de cale ? Qui a eu l'idée de faire construire la route par des Européens ? Qui a donné l'ordre d'exécuter l'idée ? Pourquoi n'a-t-on pas fait dès mai la colonne volante d'août ? Vraiment, la prochaine fois que nous ferons une expédition coloniale, on devrait traiter à l'entreprise avec le commandant en chef, et lui dire : « Mon général, vous aurez 1 million de gratification si vous réussissez (c'est l'usage anglais ; Wolsley a eu beaucoup plus pour la petite campagne de Tell el Kebir). Mais on vous retiendra 1.000 francs par soldat mort de maladie. Allez ! » Et le bon général Duchesne y aurait été, de sa poche, de 7 millions !

HENRI MAZEL.

La NOUVELLE LIBRAIRIE NATIONALE, 85, rue de Rennes, Paris, publiera le 1<sup>er</sup> mai l'**Anthologie du Félibrige**, par MM. ARMAND PRAVIEL et J.-R. DE BROUSSE. Ce sera un beau volume de 400 pages environ, contenant les œuvres les plus remarquables des grands poètes de la Renaissance méridionale.

On trouvera là réunis les chefs-d'œuvre de Mistral, Aubanel, Roumanille, Félix Gras, Paul Arène, Clovis Hugues, Arsène Vermenouze, Anselme Mathieu, Auguste Fourès, Prosper Estieu, Antonin Perbosc, Albert Arnavielle, le chanoine Roux, Michel Camélat, l'abbé Bessou, Auguste Chastanet, etc., etc.

Toutes ces poésies seront accompagnées d'une *traduction française* en regard et de *notices bio-bibliographiques* ; elles seront précédées d'un avant-propos sur la langue d'Oc et ses divers dialectes, sur le Félibrige, son histoire, sa hiérarchie, ses progrès.

---

Le Directeur-Gérant : G. DEHERME.

---

**Bernard GRASSET, Éditeur**  
**7, rue Corneille, 7. — PARIS**

---

**DERNIÈRES PUBLICATIONS :**

**EMILE BAUMANN**

**L'Immolé**, roman, 3<sup>e</sup> édition. Vol. in-18 . . . . . **3.50**

---

**LÉON LAFAGE**

**La Chèvre de Pescadoire**, 3<sup>e</sup> édition. Vol. in-18. . . . . **3.50**

---

**JEAN GIRAUDOUX**

**Provinciales**, Vol. in-18. . . . . **3.50**

---

**GILBERT DE VOISINS**

**Les Moments perdus de John Shag**, Vol. in-18. . . . . **3.50**

---

**MAURICE MAGRE**

**Conseils à un jeune homme**, Vol. in-18 . . . . . **2 »**

---

**DIDIER DE ROULX**

**Roosje**, roman. Vol. in-18 . . . . . **3.50**

---

**J-H. RETINGER**

**Le Conte fantastique dans le romantisme français.**

Vol. in-18. . . . . **2 »**

---

**J. GRASSET**

PROFESSEUR DE CLINIQUE MÉDICALE A L'UNIVERSITÉ DE MONTPELLIER

**La Responsabilité des Criminels**, Vol. in-18. . . . . **3.50**

---

**GEORGES DEHERME**

**La Démocratie vivante**, Vol. grand-in-8° . . . . . **4.50**

---

**HENRI MAZEL**

**Pour causer de tout**, Vol. in-18 . . . . . **3.50**



VIENT DE PARAÎTRE :

# Auguste Comte et son œuvre

## LE POSITIVISME

Par GEORGES DEHERME

*Un vol. in-16 de 128 pages, avec deux portraits hors texte,  
Prix : 2 fr. 50*

(GIARD et BRIÈRE, Éditeurs, 16, rue Soufflot. — PARIS)

I. Sa vie. Ses écrits. — II. Ses disciples. — III. Quelques appréciations. — IV. L'homme. — V. Pour les femmes et les prolétaires. — VI. Sur les lettrés et les bourgeois. — VII. La philosophie positive. — VIII. La sociologie positive. — IX. La politique positive. — X. Le pouvoir spirituel. — XI. La religion positive. — XII. Les utopies positives. — XIII. La morale. — XIV. Conclusion.

---

---

## L'AFRIQUE OCCIDENTALE FRANÇAISE

Action politique. Action économique. Action sociale

Par GEORGES DEHERME

Un volume in-8 de 528 pages. Prix : 6 fr. (*franco . 6 fr 60*)

BLOUD et C<sup>ie</sup>, Éditeurs, 7, place Saint-Sulpice, PARIS

---

---

## La Démocratie vivante

Par GEORGES DEHERME

Un volume in-8° de 402 pages Prix : 4 fr. 50 (*franco : 5 fr.*)

BERNARD GRASSET, Éditeurs, 7, rue Corneille, PARIS